

Haut fonctionnaire de défense

Arrêté du 17 février 2003 modifiant et complétant l'arrêté du 16 décembre 1996 portant désignation des autorités qualifiées en matière de sécurité des systèmes d'information du ministère de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer

NOR : EQU00310030A

Le ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer,

Vu l'ordonnance n° 59-147 du 7 janvier 1959 portant organisation générale de la défense et notamment son titre III ;

Vu le décret n° 80-243 du 3 avril 1980 relatif aux attributions des hauts fonctionnaires de défense, modifié par le décret 86-446 du 14 mars 1986 ;

Vu l'instruction générale interministérielle n° 900/SGDN/SSD/DR du 20 juillet 1993 sur la sécurité des systèmes d'information qui font l'objet d'une classification de défense pour eux-mêmes ou pour les informations traitées ;

Vu la recommandation n° 901/DISSI/SCSSI du 2 mars 1994 pour la protection des systèmes d'information traitant des informations sensibles non classifiées de défense ;

Vu l'arrêté du 12 juillet 1996, modifié et complété par les arrêtés du 16 décembre 1996, du 6 avril 1998, du 4 novembre 1998, du 2 août 1999, du 7 janvier 2000, du 3 janvier 2001, du 22 juin 2001, du 11 septembre 2001, du 26 novembre 2001, du 11 mars 2002, du 30 avril 2002, du 12 août 2002 et du 2 décembre 2002 portant désignation des autorités qualifiées en matière de sécurité des systèmes d'information du ministère de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme ;

Sur proposition du haut fonctionnaire de défense,

Arrête :

Article 1^{er}

L'article 1^{er} de l'arrêté du 12 juillet 1996 susvisé est modifié et complété comme suit.

Sont désignés en qualité d'autorité qualifiée en matière de sécurité des systèmes d'information :

A. - Administration centrale

Pour la direction de la sécurité et de la circulation routières : M. Degny (Eric), ingénieur des travaux publics de l'Etat, en remplacement de M. Theillout (Jean-Noël).

Pour la direction des affaires maritimes et des gens de mer : il est mis fin aux fonctions de M. Diquet (Jean-Claude).

Pour le service de l'information et de la communication : il est mis fin aux fonctions de Mme Mattera (Fernande).

B. - Services déconcentrés

*Pour les directions départementales de l'équipement
et directions de l'équipement*

Pour la direction départementale de l'Aisne : M. Massa (Aldo), ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat, en remplacement de M. Defrance (Bruno) ;

Pour la direction départementale des Ardennes : M. Lucas (Bernard), ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat, en remplacement de Mme Vessier (Josette) ;

Pour la direction départementale de l'Aude : il est mis fin aux fonctions de M. Daguzan (Jacques) ;

Pour la direction départementale de l'Aveyron : il est mis fin aux fonctions de M. Vende (Gérard) ;

Pour la direction départementale de la Dordogne : M. Duplessis (Christian), ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat, en remplacement de M. Petureau (Jean-Claude) ;

Pour la direction départementale de la Mayenne : M. Gombert (Michel), administrateur civil ;

Pour la direction départementale de la Haute-Savoie : M. Coudret (Alain), ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat, en remplacement de M. Bernier (Pascal) ;

Pour la direction départementale du Vaucluse : M. Gal (Gilles), ingénieur des ponts et chaussées, en remplacement de M. Laget (Thierry) ;

Pour la direction départementale de la Vendée : M. Gérard (Didier), ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat, en remplacement de M. Pfeiffer (Daniel) ;

Pour la direction départementale du territoire de Belfort : il est mis fin aux fonctions de Mme Boyer (Françoise) ;

Pour la direction départementale de la Guyane : M. Harris (Jacques), ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat,

en remplacement de Mme Guyader (Annie).

Réseau technique et réseau formation

Pour le centre d'études techniques de l'équipement de Lyon : Mme Novat (Monique), ingénieure des ponts et chaussées, en remplacement de Mme Soler (Fabienne) ;

Pour le centre d'études techniques de l'équipement Méditerranée : M. Nakle (Adrien), conseiller d'administration de l'équipement.

Services déconcentrés spécialisés
Services spéciaux des bases aériennes

Pour le service spécial des bases aériennes d'Ile-de-France : M. Rousselière (Jean-Marie), ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat, en remplacement de M. Lanquetot (Jean-Jacques) ;

Pour le service spécial des bases aériennes sud-ouest : Mme Gorce (Isabelle), attachée principale des services déconcentrés, en remplacement de M. Banzept (Henri).

C. - Établissements publics et organismes rattachés

Pour le syndicat des transports d'Ile-de-France : Mme Saurat (Isabelle), en remplacement de M. Josse (Philippe) ;

Pour la société nationale Air France : Mme Odet (Sabine), en remplacement de M. Coulomb (François).

Article 2

Cet arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer.

Pour le ministre et par délégation :
Le haut fonctionnaire de défense,
Pour le haut fonctionnaire de défense
absent :
Le haut fonctionnaire de défense,
adjoint et suppléant,
D. Cardot